

DÉRIVES OBSERVÉES DANS LA GESTION DU GRAND ÉCRAN ITALIE DEPUIS LA FUSION DES SALLES
PATHÉ-GAUMONT EN 2001 AU SEIN DU CONSORTIUM EUROPALACES

Depuis la construction des multiplexes à proximité, on a pu constater :

- aucune mise en valeur de la salle pour contrer les effets de cette concurrence annoncée ;
- une programmation souvent inadaptée ;
- l'abandon des obligations liées à l'article 5-5.2 du cahier des charges (manifestations de prestige, avant-premières, congrès, conférences, etc...) ;
- l'absence de films en version française, correspondant pourtant au goût du public du quartier, poussé de ce fait à désertier la salle pour la concurrence ;
- l'absence de visibilité des programmes, mal affichés dans la presse et sur internet ;
- la disparition de tous les petits "plus" qui contribuaient à la renommée de la salle (spectacle laser avant la séance, film sur Paris à l'attention des touristes...).

On peut aussi s'étonner qu'au vu des mauvais résultats annoncés, il n'y ait eu aucun changement de direction pendant des années, contrairement aux habitudes du groupe qui fait régulièrement "tourner" les directeurs d'un site à un autre.

Et que penser de la politique consistant à transférer rapidement dans une plus petite salle les films à gros succès, causant la perte de milliers de spectateurs au Grand Écran Italie ?

Que dire encore des rumeurs insidieuses destinées à mettre en avant des défauts techniques soi-disant insurmontables, ou faisant passer pour obsolète une salle considérée par la majorité des professionnels autorisés comme LA salle du XXIème siècle... ?

Malgré cette succession de traitements aberrants, le Grand Écran résiste jusqu'au bout et continue à afficher des performances non négligeables compte tenu de la médiocrité de sa programmation : de 270 000 à 301 000 entrées sur 2005 selon les sources (chiffres qui seraient susceptibles d'augmenter rapidement si la salle bénéficiait d'une gestion conforme à sa spécificité).

Plus grave encore : le Comité d'Entreprise - tenu dans l'ignorance des accords passés avec la Ville de Paris - n'a pas eu entre les mains les éléments nécessaires pour prendre sa décision d'autorisation de fermeture en toute connaissance de cause !
